

A St Symphorien de Lay,  
Le 15 septembre 2022

Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil  
Communautaire

**Objet : CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs  
les Membres du Conseil et cher(e)  
Collègue,

J'ai l'honneur de vous convier à notre prochaine réunion du **Conseil  
Communautaire CoPLER :**

**Jeudi 22 septembre 2022 à 20 h  
A la CoPLER**

**A L'ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal du 16 juin 2022

**Délibérations :**

2. France Service : approbation du règlement intérieur et de la Charte de l'usager
3. Rapport de la CLECT sur le transfert de la compétence eau potable
4. Répartition de prélèvement et reversement du FPIC
5. Partage de la taxe d'aménagement
6. Demande d'exonération de la TEOM pour les adhérents à la redevance spéciale
7. RQPS Déchets
8. RQPS SPAC et SPANC
9. Ajustement du tarif de traitement et dépotage des matières de vidange
10. Instauration de l'obligation de Déclaration Préalable pour les clôtures
11. Approbation de la convention cadre PVD
12. Renouvellement de la convention d'autorisation et de délégation d'aides aux entreprises avec la Région

Communauté de Communes du Pays entre Loire et Rhône

**Questions diverses :**

- Information sur le marché de travaux en cours d'analyse des offres pour le développement de la Base nautique
- Information sur le choix du Cabinet d'étude pour l'aménagement des berges du château

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil et cher(e) collègue, à l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président,**



Jean Paul CAPITAN